

Objectif climat 2030 : Achères s'engage !

Depuis début 2022 la commune d'Achères s'est associée avec Nature 18 dans une opération qui fait le lien entre climat et ressource en eau.

Dans un contexte de changement climatique de plus en plus visible, il est primordial de réfléchir à des solutions concrètes, individuelles et collectives, à mettre en place de manière à s'adapter et à en limiter les conséquences.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser tout un chacun et d'accompagner les élus pour la prise en compte de ces enjeux à court, moyen et long terme. La commune s'engage à mener des actions d'adaptation choisies de façon participative.

C'est donc pour cela que nous vous proposons de participer, à travers ce questionnaire, à l'élaboration du choix des actions que vous souhaiteriez voir étudier ou aboutir sur la commune.

Types d'actions possibles :



Economies d'eau



Désimperméabilisation des sols :

Gérer les eaux pluviales plus efficacement, éviter le ruissellement, recharger les nappes d'eau souterraines....



Végétalisation : *permet de : Diminuer l'effet d'îlot de chaleur, une meilleure infiltration des eaux de pluies, et donc limite le ruissellement, améliore la qualité de l'air...*

Priorité des actions :

+ : Faiblement prioritaire

++ : Moyennement prioritaire

+++ : Fortement prioritaire



**Donnez votre avis
grâce au
questionnaire joint !**



**Objectif
CLIMAT 2030**



Nature 18

Retour sur le diagnostic de votre commune

Gestion des risques :

Le territoire de la commune **d'Achères** est en majorité très rural avec la présence de prairies, forêts et faiblement urbanisé : le risque de ruissellement = **Faible**

La Petite Sauldre et le ruisseau d'Achères traversent la commune = risque inondation lié au crues : **Faible**

Risque des aléas gonflement des argiles = **Fort**

Votre commune est exposée comme l'ensemble des communes du Cher au risque de sécheresse et canicule = **Elevé**

Le risque incendie sur la commune = **Moyen pour le moment**

Gestion de l'eau :

La commune n'est pas équipée de récupérateurs d'eau de pluie. L'eau de la fontaine est utilisée pour l'arrosage des espaces-verts = **À améliorer**

Rendement (*mesure entre le volume consommé et le volume introduit dans le réseau*) eau potable sur la commune : 94.9 à 96.4 % = **Bon, à poursuivre**

La gestion des eaux pluviales se fait de manière séparative dans le centre-bourg et les écarts : les eaux de pluie sont non mélangées aux eaux usées = **Bon**

L'eau potable de la commune provient du captage de Soulangis (66%)+ de la Loire. La distribution de l'eau potable est effectuée par SAUR.

Plusieurs mesures ont été mises en place au niveau des espaces verts pour réduire le désherbage et l'arrosage (paillage, arrosage automatique, plantation de vivaces...) = **A poursuivre.**

Certains robinets dans les bâtiments communaux sont équipés d'éco-mousseur = **A poursuivre.**

Memo pour économiser l'eau à la maison

Nos principales consommations d'eau ont lieu dans la salle de bain, les toilettes et au jardin c'est donc là qu'il faut intervenir prioritairement. En moyenne un habitant d'Achères consomme 55 M³/an (*moyenne nationale*).

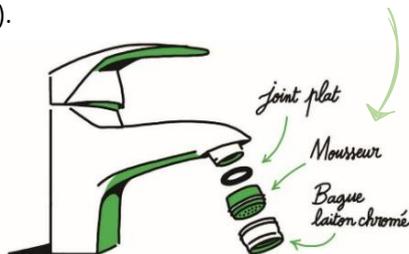
Des appareils économes ...

Une douchette ou éco-mousseur sur vos robinets permet de réduire le débit de l'eau sans réduire le confort (injection d'air dans l'eau).

Privilégiez un mitigeur thermostatique

Privilégiez une chasse d'eau à double commande

Choisissez des appareils économes en eau et en énergie de classe A+++.



Pour vos jardins :

Pensez au paillage de vos plantations, astuce qui vous permettra de garder l'humidité du sol et de limiter la pousse des herbes folles !

Un binage permet d'aérer la terre = 2 arrosages

Pensez au récupérateur d'eau de pluie, il vous permettra de faire des économies sur votre facture d'eau.



Gardez l'eau de lavage de vos légumes pour arroser votre jardin.



Réduire le gaspillage :
Faites la chasse aux fuites





**Objectif
CLIMAT 2030**

Le changement climatique en quelques mots



Nature 18

Par nos activités humaines, nous participons directement à l'augmentation de l'effet de serre et donc au changement climatique... Entre 1880 et 2012, la température moyenne mondiale a déjà augmenté de 0,85°C. Selon l'ambition des actions menées pour limiter ce changement climatique global, les scientifiques du GIEC prévoient une hausse des températures de 1,7 à 4,8°C en 2100. **Notre climat change et les conséquences sont déjà visibles sur nos territoires.**

Sécheresses

(étés 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, 2022)



Canicules

(juillet 2018, juin, juillet 2019 été 2020, 2022)



Episodes de pluies

(mai/juin 2018) et inondations (juin 2016, janvier 2018)



Des idées pour faire sa part :

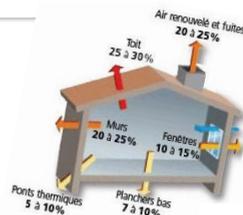
Choisir une alimentation moins émettrice de gaz à effet de serre : Privilégier des produits bio, locaux et de saison, c'est prendre soin de sa santé mais aussi de son environnement !

Bouger autrement : Pour les trajets courts : se déplacer à pied, en roller ou en vélo permet de gagner du temps tout en gardant la forme ! Faire du covoiturage ;

Isoler sa maison permet de réduire la consommation d'énergie pour le chauffage et donc limite les émissions de CO₂. Baisser le thermostat de 1°C permet de faire des économies sans changer votre confort.

Les changements climatiques vont entraîner :

- Une augmentation du nombre de périodes de forte chaleur.
- Une réduction des réserves d'eau douce en sous-sol, ainsi que du débit des cours d'eau.
- Des événements extrêmes (fortes pluies, inondations, sécheresses) plus intenses et plus fréquents.
- Un accès plus limité à l'eau potable.



Source ADEME



**Objectif
CLIMAT 2030**

Parmi ces actions possibles, lesquelles vous semblent prioritaires pour votre commune

Feuille à retourner directement dans la boîte aux lettres de la Mairie ou par mail à l'adresse
suivante : mairie.acheres@wanadoo.fr

Avant le 30 mars 2023

Types d'actions	Nom de l'action	Priorité	Remarques
	Faire un inventaire des haies champêtres pour connaître leur fonctionnalités.		
	Poursuivre l'installation d'éco-mousseurs lors des changements de robinets dans les bâtiments communaux accompagnés de messages de sensibilisation.		
	Installer un récupérateur d'eau de pluie à l'école.		
	Remplacer progressivement les chasses d'eau vieillissantes dans les bâtiments communaux.		
	Organiser une distribution d'éco-mousseurs auprès des habitants.		
	Sensibiliser les habitants aux économies d'eau au jardin et à la maison.		



Donner vos idées au verso !

